

FACTEURS DE  
VULNÉRABILITÉ

## 19.

Migration irrégulière et vulnérabilité  
des migrantes ivoiriennes de retour<sup>1</sup>Aude Nanquette<sup>2</sup>

*Résumé* : Le présent chapitre décrit les parcours migratoires de migrantes ivoiriennes dont le retour a été facilité par l'OIM, de la préparation du voyage au retour en Côte d'Ivoire. Il s'appuie sur une étude participative menée en 2018 et 2019 en Côte d'Ivoire, dans le cadre de laquelle une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) a été appliquée. Cette étude révèle que – si dans l'ensemble, la migration féminine peut être largement bénéfique aux femmes, à leur entourage et à la société – les migrantes de retour rencontrent plus de difficultés. Dans le cas de ces migrantes ivoiriennes de retour, la migration a eu tendance à renforcer leur précarité économique et leur vulnérabilité psychosociale. Les différentes formes d'exploitation subies sur la route, le fait d'avoir laissé leurs enfants au pays pour voyager ou encore la stigmatisation et la honte d'un retour faisant suite à l'abandon des ambitions migratoires sont autant d'éléments qui peuvent complexifier la réintégration économique et sociale durable des migrantes de retour.

19.1. Le contexte migratoire en  
Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, État membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), est un pays de destination pour de nombreux migrants de l'Afrique de l'Ouest, avec plus de cinq millions de citoyens étrangers comptabilisés (environ 25 % de la population totale du pays<sup>3</sup>), principalement originaires d'un pays de l'espace CEDEAO.

Avec une économie en pleine croissance<sup>4</sup>, pendant longtemps, les Ivoiriens ont rarement emprunté les voies de la migration irrégulière. Or, en 2016, le nombre de personnes se déclarant de citoyenneté ivoirienne arrivant sur les côtes italiennes a bondi pour atteindre le chiffre de 13 000, soit une hausse de près de 230 % entre 2015 et 2016, passant ainsi en quatrième position des pays d'origine d'Afrique de l'Ouest et centrale. La tendance se confirme en 2017, où près de 10 000 migrants se déclarant de nationalité ivoirienne sont arrivés sur les côtes italiennes, plaçant le pays en troisième position d'arrivées après le Nigéria et la Guinée, en ce qui concerne les

<sup>1</sup> Geographic scope: Côte d'Ivoire, transit and destination countries (Tunisia, Morocco and Libya).

<sup>2</sup> OIM Côte d'Ivoire.

<sup>3</sup> Institut National de la Statistique, Côte d'Ivoire, 2014.

<sup>4</sup> La croissance du PIB réel a atteint, selon les estimations, 7,4 % en 2018, contre 7,7 % en 2017. Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel de 7,0 % en 2019 et pour l'instant inconnue pour 2020. [www.afdb.org/fr/countries/west-africa/cote-d%E2%80%99ivoire/cote-divoire-economic-outlook/](http://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/cote-d%E2%80%99ivoire/cote-divoire-economic-outlook/).

pays d'origine d'Afrique de l'Ouest et centrale<sup>5</sup>. Si l'on observe une diminution générale des arrivées irrégulières sur les côtes italiennes, les migrants ivoiriens restent dans le « top 10 » des nationalités des migrants arrivant sur les côtes italiennes en 2018, constituant ainsi 5 % du total des arrivées et représentant la deuxième nationalité d'Afrique de l'Ouest et centrale derrière les migrants nigériens. Au même moment, les migrants ivoiriens représentent la troisième nationalité d'Afrique de l'Ouest et centrale à arriver de manière irrégulière en Espagne, constituant 4 % du total des arrivées avec environ 3 000 arrivées déclarées<sup>6</sup>.

D'après les informations partagées par les ministères italien et espagnol de l'Intérieur pour la période allant de janvier à avril 2019<sup>7</sup>, la Côte d'Ivoire reste dans le classement des dix premiers pays d'origine déclarés des migrants enregistrés sur les côtes italiennes et espagnoles : neuvième pays pour l'Italie avec 3 % des arrivées et quatrième pays pour l'Espagne avec 13 % des arrivées toutes régions du monde confondues ; troisième pays pour l'Italie (derrière la Guinée et le Sénégal) et troisième pays pour l'Espagne (derrière la Guinée et le Mali) pour l'Afrique de l'Ouest et centrale.

La Route de la Méditerranéenne centrale, empruntée par les Ivoiriens, est aussi l'une des routes migratoires les plus dangereuses au monde : un grand nombre de personnes y trouvent la mort dans le désert ainsi qu'en mer et le risque d'exploitation est très élevé. En effet, 69 % des migrants âgés de plus de 25 ans interrogés dans le cadre d'une étude<sup>8</sup> réalisée par l'OIM et l'UNICEF (2017) rapportent avoir subi des traitements qui s'apparentent à la traite d'êtres humains. Ce pourcentage s'élève à 77 % pour les adolescents et les jeunes de moins de 25 ans. Il s'agit d'une étude portant spécifiquement sur les migrants en cours de mobilité et sur les victimes de trafic d'êtres humains, qui n'est donc pas représentative de l'ensemble des migrants.

## 19.2. Méthodologie

Les informations présentées dans cet article ont été collectées et analysées dans le cadre d'un travail de recherche mené en 2018 et 2019 en Côte d'Ivoire et intitulé « Migration féminine en Côte d'Ivoire : Le parcours des migrantes de retour », dans le cadre du programme « Safety, support and solutions business case in the Central Mediterranean route ». Portant exclusivement sur les migrantes assistées dans leur retour par l'OIM, c'est-à-dire des personnes qui pour la plupart ont abandonné leur projet migratoire, cette recherche n'est pas représentative de l'ensemble de la migration féminine de Côte d'Ivoire. Les expériences relatées par les femmes de retour au pays sont en moyenne plus négatives que celles des femmes dont la migration a été un succès, lesquelles ne sont pas couvertes par la présente recherche.

Une approche collaborative a été adoptée afin d'impliquer les parties prenantes de la migration en Côte d'Ivoire dans le processus de la recherche (gouvernement, bailleurs de fonds, instituts de recherche et de collecte de données sur la migration, institutions spécialisées des Nations Unies, société civile, migrants de retour).

Cette recherche est structurée autour d'une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) avec une collecte de données en quatre étapes : i) Entretiens exploratoires avec des migrantes de retour (07 entretiens) ; ii) Groupes de discussion (04 FGD) avec des migrants (femmes et hommes) de retour (critères de sélection : âge et dernier pays atteint avant leur retour en Côte d'Ivoire représentatifs des migrants assistés dans leur retour par l'OIM Côte d'Ivoire) et leur entourage ; iii) Enquête téléphonique de profilage des migrantes de retour depuis minimum six mois (104 entretiens avec des migrantes de retour sélectionnées selon une méthode aléatoire après avoir appliqué les critères d'âge et de pays de provenance) ; iv) Enquête de terrain à Abidjan et Daloa sur la perception de la migration féminine en Côte d'Ivoire (168 entretiens avec 84 femmes et 84 hommes membres de la communauté sélectionnés de manière aléatoire). Abidjan (six communes choisies pour leur fort potentiel migratoire) et Daloa sont des localités d'origine à fort potentiel migratoire qui ont été identifiées sur la base des informations collectées auprès des migrants de retour.

<sup>5</sup> [https://migration.iom.int/docs/Flows\\_Compilation\\_Report\\_December\\_2017\\_%20.pdf](https://migration.iom.int/docs/Flows_Compilation_Report_December_2017_%20.pdf).

<sup>6</sup> OIM, 2018.

<sup>7</sup> OIM, 2019.

<sup>8</sup> OIM et UNICEF, 2017.

### 19.3. Profil des migrantes de retour avant leur départ

Dans les six mois précédant leur départ, 75 % des femmes interviewées résidaient à Abidjan et 69 % y résident actuellement, alors que seulement 37 % y sont nées. La capitale économique se présente comme une agglomération de transit, de départ et de destination. Le fait qu'il soit facile d'y exercer des activités de petit commerce dans le secteur informel fait d'Abidjan un pôle d'attraction pour les femmes qui cherchent à améliorer leur situation économique et/ou à financer leur voyage. Ainsi, l'installation à Abidjan participe de la recherche de meilleurs revenus et opportunités, tout comme la migration vers l'étranger : il s'agit de différentes étapes d'une même motivation. Si les conditions ne sont pas favorables à Abidjan, alors cette quête continuera à l'étranger.

Parmi les femmes ayant participé à l'enquête téléphonique, 81 % ont 35 ans ou moins. En ce qui concerne leur situation familiale, la majeure partie des femmes de retour sont célibataires (65 %) et 10 % sont mariées. Avant le départ, 75 % des femmes avaient au moins un enfant à charge alors que ce chiffre est passé à 85 % au moins six mois après leur retour, incluant les grossesses contractées pendant le voyage. Dans la plupart des cas, elles n'ont pas voyagé avec leurs enfants, les confiant à des tuteurs en Côte d'Ivoire. Dans 75 % des cas, les femmes ont migré seules. Elles sont 48 % à avoir un niveau d'éducation au moins équivalent au secondaire.

Avant leur départ, les femmes étaient 79 % à occuper un emploi. Si le commerce était le secteur de prédilection des femmes interviewées (66 %), d'autres travaillaient dans les services (21 %) et la restauration (11 %). Avant leur départ, 53 % des femmes obtenaient de leur activité professionnelle un revenu mensuel supérieur à 50 000 FCFA (86 dollars É.-U.), sachant que le revenu minimum ivoirien est fixé environ à 60 000 FCFA (103 dollars É.-U.). Par ailleurs, 57 % d'entre elles ont déclaré recevoir une aide financière de la famille avant le départ et 25 % des amis.

### 19.4. Une migration économique dans l'espoir de conditions de vie plus stables

La grande majorité des personnes interviewées (92 %) au sein de localités à fort potentiel migratoire dans le cadre de l'enquête de perception estiment que les femmes migrent davantage qu'avant. Au cours de cette même enquête, 72 % des interviewés ont déclaré connaître au moins une femme de leur entourage qui a migré, de manière régulière ou irrégulière. Dans 75 % des cas, elle a migré seule, dans 64 % des cas pour des raisons économiques et 19 % pour des raisons familiales. En Côte d'Ivoire, la pression économique et sociale sur les femmes qui élèvent seules leurs enfants est forte, ce qui peut les inciter à prendre la route et à prendre des risques tout au long de la RMC.

Les témoignages des femmes de retour indiquent que le départ de Côte d'Ivoire vise à trouver un emploi leur permettant d'accéder à de meilleures conditions de vie que celles offertes actuellement par la Côte d'Ivoire. La migration économique semble être présentée par les femmes de retour (surtout celles ayant des enfants à charge) comme une nécessité pour accéder à une autonomie financière satisfaisante.

*« La vie est plus difficile qu'avant : plus chère, moins de travail. Avec la situation dans notre pays, nous n'avons pas envie de rester en Côte d'Ivoire. Étudier ne sert à rien parce que personne ne va regarder tes diplômes et expériences. C'est ça qui nous pousse à partir. »*

*Focus Groups avec les femmes de l'entourage des migrantes de retour*

Assurant un certain niveau de confort et de sécurité en comparaison de la route, qui est davantage empruntée par les hommes, les femmes privilégient l'avion pour rejoindre des pays ne nécessitant pas de visa d'entrée, en particulier la Tunisie ou le Maroc. Deux principales zones géographiques étaient visées par les interviewées au départ de la Côte d'Ivoire : l'Europe (dans 53 % de cas, en particulier la France, l'Italie et l'Espagne) et le Maghreb (dans 39 % des cas, en particulier la Tunisie, le Maroc et l'Algérie).

La plupart des femmes ont pris la décision de partir en moins de trois mois. En outre, 44 % des femmes ont préféré ne pas informer leur entourage de leur projet migratoire, principalement par peur qu'on essaie de les en dissuader. Dans ce cas, les femmes informeraient leur entourage de leur départ après avoir atteint un pays de transit ou de destination finale.

Au départ de la Côte d'Ivoire, 61 % des femmes ont dépensé un million de FCFA (environ 1 686 dollars É.-U.) ou moins pour financer leur migration, le montant évoluant en fonction de la destination. D'après les déclarations des femmes interviewées, 44 % d'entre elles ont utilisé uniquement leurs fonds propres pour financer leur voyage et 56 % ont pu également utiliser des fonds de l'entourage, sans pour autant nécessairement préciser à quelle fin l'argent était récolté. Au coût initial du voyage viennent s'ajouter les coûts additionnels tels que le travail forcé non rémunéré, le plus souvent en tant que femme de ménage (travail domestique), ou encore les rançons notamment en détention en Libye pour lesquelles les familles restées au pays ont pu être sollicitées. Dans ce contexte de rançon, la migration d'un membre de la famille peut avoir un impact socioéconomique sur l'ensemble de la famille.



### **Encadré 19.1.** De destination finale à pays de transit. Le cas de la Tunisie

La majorité des femmes interviewées dans le cadre de cette recherche ont vécu l'expérience de la Tunisie, soit comme pays de transit avant de se rendre en Libye pour atteindre l'Europe, soit comme destination finale. Ne nécessitant pas de visa pour les Ivoiriens (même si une attestation de travail est requise pour y travailler de manière régulière dès l'entrée sur le territoire et qu'au bout de 90 jours, un titre de séjour est nécessaire pour y résider sous peine de se retrouver dans une situation qui les fragilisera davantage et les contraindra à rester sur le territoire si elles sont dans l'incapacité de payer la pénalité), la Tunisie est souvent envisagée, dans un premier temps, comme la destination finale pour travailler, épargner suffisamment pour envoyer de l'argent au pays et repartir une fois que le montant espéré a été atteint. Les femmes peuvent faire le choix de passer par un intermédiaire pour acheter leur billet d'avion (environ 500 000 FCFA, soit environ 823 dollars É.-U.) et surtout pour avoir un premier contact sur place et trouver un emploi, le plus souvent comme employée de maison. Elles reconnaissent qu'elles pourraient elles-mêmes payer leur billet d'avion mais ont besoin d'un intermédiaire, ne connaissant personne sur place pour les loger dans un premier temps et travailler. Ce que nombre d'entre elles ne savaient pas est qu'elles ont été « mises sous contrat » avant le départ de la Côte d'Ivoire et que pendant les « cinq premiers mois » de leur séjour en Tunisie, elles ne seront pas rémunérées pour le travail réalisé et que leur passeport leur sera confisqué. Leur salaire est perçu par la personne qui a facilité leur voyage et la recherche de leur emploi, alors que dans la plupart des cas, les femmes pensent que le passeur a déjà été payé avec l'argent qu'elles ont versé en Côte d'Ivoire. Le plus souvent, les nouveaux employeurs ont payé une somme aux passeurs ; c'est cette « dette » que la migrante doit rembourser à son nouvel employeur en travaillant gratuitement pendant cinq mois (ces cinq mois de travail pendant lesquels la femme ne percevra aucun argent sont évalués selon les témoignages à environ 650 000 FCFA, soit environ 1 120 dollars É.-U.).

Les témoignages décrivent des situations qui s'apparentent à la traite d'êtres humains : dix-huit heures de travail par jour, sept jours sur sept, sans voir la lumière du jour, sans manger à leur faim. Il n'est pas aisé de quitter ce premier emploi, sans passeport, sans relation pour leur fournir une aide. Par ailleurs, la majeure partie des femmes ne savent pas que même si elles sont rentrées dans le pays régulièrement, pour en sortir après trois mois elles devront s'acquitter d'une pénalité. La migrante n'a pas d'autre choix que d'accepter ces conditions de travail, ne connaissant personne sur place et ne bénéficiant que de peu de protection du fait de sa situation irrégulière (absence de titre de séjour valide). Cette situation précaire a eu tendance à inciter certaines d'entre elles à prolonger le voyage jusqu'en Europe en passant par la Libye. Dans l'incapacité de payer la pénalité, certaines se sont retrouvées dans l'impossibilité de rentrer au pays.

## 19.5. Détérioration et précarisation de la situation économique des migrantes de retour

Avant leur départ, 79 % des femmes occupaient un emploi ; six mois après leur retour, elles ne sont plus que 53 %. Par ailleurs, 87 % d'entre elles travaillent dans le commerce, et en particulier de petits commerces peu stables – afin de subvenir aux besoins quotidiens de la famille –, qui leur permettent rarement de retrouver le même niveau de revenu que celui qu'elles avaient avant de partir. D'après leurs déclarations, le revenu mensuel des femmes de retour interrogées a nettement diminué après la migration. Avant leur départ, 53 % d'entre elles obtenaient de leur activité professionnelle un revenu mensuel supérieur à 50 000 FCFA (86 dollars É.-U.), elles ne sont plus que 20 % au moment de l'enquête.

La plupart des femmes de retour ont travaillé au cours de leur voyage (70 %), afin de subvenir à leurs besoins mais aussi pour poursuivre le voyage. Les conditions de travail décrites par les migrantes de retour sont très difficiles (travail éprouvant physiquement causant des maladies, mauvais traitements des employeurs, absence de salaire, etc.). La quasi-totalité (95 %) des femmes ayant exercé une activité professionnelle l'a fait dans le secteur des services (travail domestique). Dans 43 % des cas il s'agissait d'un travail non rémunéré et forcé dans 25 % des cas, dans le but le plus souvent de rembourser les personnes qui ont « facilité » leur voyage, voire qui participent aux réseaux de trafic et de traite d'êtres humains.

Par ailleurs, la part de l'aide financière apportée par leur famille aux migrantes de retour a diminué, passant de 57 % avant le départ à 38 % après le retour alors que les femmes tiraient un revenu plus élevé de leur activité économique avant leur départ. Cette diminution, également observable concernant l'aide fournie par les amis (passant de 25 % à 17 %), pourrait notamment s'expliquer par la détérioration des liens sociaux entre la migrante et son entourage. Certaines familles ont été mises à contribution au cours de la migration, réduisant leur capacité à épargner. Le pécule d'appui à la réinsertion fourni par l'OIM dans le cadre du projet FFUE<sup>9</sup> permet aux migrants de retour de subvenir à leurs besoins de base dans les premiers temps suivant leur retour.

Parmi le très faible pourcentage de femmes ayant pu économiser de l'argent au cours de la migration, elles sont seulement 21 % à avoir réussi à économiser plus d'un million de FCFA, permettant à peine de couvrir le coût du voyage.

<sup>9</sup> Ce pécule d'appui à la réinsertion fourni dans le cadre du projet FFUE aux migrants assistés dans leur retour en Côte d'Ivoire s'élève à 165 000 FCFA (281 dollars É.-U.) pour un adulte et 140 000 FCFA (238 dollars É.-U.) pour un enfant.

L'abandon du projet migratoire dans un contexte d'irrégularité a entraîné une détérioration et une précarisation de la situation économique des migrantes de retour (et de leurs enfants). La difficile réintégration économique mais aussi sociale incite certaines femmes de retour au pays à envisager à nouveau la migration, en se disant que peut-être, cette fois-ci, elles auront plus de chance tant concernant leurs conditions de travail que leur capacité à atteindre l'Europe si tel est le projet.

## 19.6. Migration irrégulière et risques de trafic et de traite d'êtres humains

Parmi les femmes déclarant avoir quitté la Côte d'Ivoire de manière régulière, il s'agit principalement de départs pour des pays ne nécessitant pas de visa pour les ressortissants ivoiriens tels que la Tunisie ou le Maroc. En revanche, elles n'avaient pas les documents nécessaires pour travailler légalement dans ces pays à leur arrivée ou pour séjourner au-delà des 90 jours accordés dans le cadre d'un séjour touristique. L'irrégularité n'est pas nécessairement présente dès le début de la migration mais s'installe au cours du voyage (notamment dans l'incapacité d'obtenir un titre de séjour, le fait même de ne pas déposer la demande ou de payer les pénalités pour sortir du pays) et expose les femmes à des risques importants.

Pour les 48 % de femmes déclarant avoir migré de manière irrégulière, ce choix est influencé par l'entourage dans 59 % des cas. Il semblerait qu'avant le départ, la majorité des personnes interviewées avait un assez bon niveau de connaissance des risques associés à la migration irrégulière sans pour autant en saisir pleinement les conséquences. Si l'information est disponible (bien que celle transmise par les connaissances sur place reste souvent parcellaire), les risques semblent compensés par l'idée que la chance peut accompagner leur voyage.

Les migrantes de retour n'ont pas une définition et une compréhension précise de ce qu'est un passeur et elles ont tendance à confondre facilitateur ou agent de voyage, passeur et trafiquant d'êtres humains. L'étude révèle que 38 % des femmes interrogées étaient en contact avec « un coxeur » (intermédiaire) ou « passeur » au départ de la Côte d'Ivoire (dont le contact leur avait été fourni par un membre de leur entourage dans 67 % des cas), qui a pu faciliter le voyage (production de documents, recherche de travail, etc.). Les candidates à la migration ont pu être mises « sous contrat » à leur départ, les plaçant dans des situations apparentées à la traite d'êtres humains (confiscation du passeport, travail forcé et non rémunéré pour rembourser une « dette » dont la migrante n'avait pas connaissance).

## 19.7. L'impact psychosocial de la migration

Tout au long du parcours migratoire, la majorité des femmes déclarent avoir été victimes de différentes formes d'exploitation humaine telles que le travail forcé, la vente d'êtres humains, les violences sexuelles ou encore la prostitution. La plupart de ces abus sont survenus sur le lieu de travail (58 %), ce qui met en évidence la difficile intégration sociale dans les pays de transit ou sur la route (39 %). Ces abus ont souvent aggravé la santé physique des migrantes.

La grande majorité des femmes rencontrées font part d'expériences au cours desquelles elles ont eu à utiliser leur corps, de gré ou de force, pour rester en vie ou poursuivre l'aventure, ne pouvant bénéficier d'aucune aide. Cette expérience a laissé la place à d'importants traumatismes psychosociaux difficiles à partager avec l'entourage après le retour.

*« Moi je suis partie seule, en Tunisie. J'ai pris la décision pour aider mes frères. Mais les choses ont mal tourné : le travail était dur et après je suis tombée malade. Une amie m'a suggéré de partir en Europe en passant par la Libye. Nous étions dans le désert et nous sommes restées deux mois dans un coin, entourées par des déchets. Ils nous ont vendues, moi et d'autres filles congolaises. Nos frères ivoiriens nous disaient d'attendre pour aller en Italie. Ils nous ont vendues aux Nigériens, aux garçons dans les prisons. Évidemment, il s'agissait de prostitution. Ils m'ont frappée, très fort, j'ai cru mourir. Moi je ne voulais pas faire de la prostitution. J'ai sauté du deuxième étage et je me suis enfuie. Entre-temps, ma maman est décédée et je n'avais personne qui pouvait m'envoyer de l'argent. C'est comme ça que je suis tombée sur le papa de mon enfant et il m'a aidée. »*

*Focus Group avec des femmes de retour*



### Encadré 19.2. Du rêve européen au cauchemar de l'esclavage sexuel dans un « campo » libyen

« Dans le « campo » en Libye à Sabratha, c'était difficile de manger. Alors je suis allée voir Mélissa (« coxeur » ivoirienne). Elle m'a dit « Ma sœur, mon beau-frère te veut. Faut savoir réfléchir. » J'étais vraiment fâchée. Les gardes de son beau-frère, un Malien, sont venus me chercher en me disant « Ici c'est la loi du plus fort, tu te prends pour qui ? ». Il a pris son arme et m'a dit « Tu veux mourir ? » (...) Il m'a frappée et il a abusé de moi. Il m'a dit que si je continuais à lui résister, je ne partirais plus en Italie. J'ai essayé de fuir et ils sont revenus me chercher. Il voulait que je tombe enceinte de lui. Après un mois, je n'étais pas enceinte, il pensait que je prenais des médicaments pour ne pas tomber enceinte, il ne comprenait pas car la fille de son ami était tombée enceinte. Je lui ai dit que j'étais stérile alors il m'a frappée avec un tuyau à gaz. Il m'a dit « Donc tout le travail que j'ai fait, c'est cadeau ? ». Ce sont mes propres sœurs ivoiriennes qui sont venues lui dire que je l'avais blagué et que je n'étais pas stérile. Il m'a encore frappée. Il était obsédé par moi. Ça a duré environ 3 mois. Je suis tombée enceinte. Puis la police libyenne est venue attaquer le « campo ». Ils ne voulaient pas se retrouver en prison. Comme j'étais enceinte, ils ont voulu fuir avec moi. Tout le monde était malade, on marchait, on voulait se rendre à la police, on avait peur des rebelles. C'est là que je me suis retrouvée en prison enceinte. (...) J'avais des douleurs, et comme le père de l'enfant m'avait beaucoup frappée j'ai fait une écho et on m'a dit « le bébé est mort dans votre ventre ». (...) J'ai encore eu la chance de ne pas avoir le SIDA. »

Entretien exploratoire avec une migrante de retour de Libye

## 19.8. La double stigmatisation des migrantes de retour : Femmes et migrantes de retour

Au moment de leur retour en Côte d'Ivoire, les femmes peuvent être confrontées à une double discrimination, femme et migrante de retour (ayant abandonné son projet migratoire). Les discours recueillis mettent en évidence une stigmatisation des migrants de retour, à la fois par leur entourage mais aussi par la société (surtout pour les femmes, en cas de grossesse contractée sur la route, qu'elle soit volontaire ou forcée dans le cadre d'un viol notamment).

Par ailleurs, la migration irrégulière des femmes de retour peut avoir eu tendance à détériorer la cellule familiale et sociale. Pour celles qui ont voyagé en famille, plusieurs ont évoqué la disparition de leur mari (notamment au moment des attaques dans les campos) ; pour celles qui ont voyagé seules en laissant leurs enfants en Côte d'Ivoire, la honte de l'abandon de la migration peut les inciter à ne pas reprendre contact immédiatement avec leurs enfants, prolongeant leur situation précaire, notamment pour ce qui est de l'accès à l'éducation et à la santé.

Pour plus de la moitié des femmes de retour interviewées, la migration a duré entre six mois et deux ans (52 %) et pour 36 % plus de deux années. Certaines femmes ne souhaitaient pas partir pour une longue durée, l'objectif était de migrer (le plus souvent de manière régulière) pour travailler et épargner suffisamment afin de mener une activité génératrice de revenus en Côte d'Ivoire. La rencontre avec les réseaux de passeurs et de trafiquants, les difficultés à migrer de manière régulière, les conditions de vie et de travail difficiles ainsi que l'irrégularité ont eu tendance à rallonger la durée de la migration.



*« Le retour et les difficultés du retour, plutôt que la migration en soi, m'ont fait regretter la décision d'être partie : j'aurais dû savoir que si je restais chez moi, j'aurais encore mon argent. J'aurais de l'épargne tandis que maintenant je n'ai rien. Par conséquent, je vis avec une double difficulté : la fatigue de ce que j'ai vécu en Algérie, et la déception en réalisant que j'ai tout perdu. Une fois de retour dans mon village, toutes mes amies étaient mieux habillées que moi : j'étais en Algérie pour gagner ma vie et je reviens sans rien. »*

*Focus Group avec des femmes de retour*

## 19.9. Conclusion et recommandations

Rappelons que cette recherche porte exclusivement sur des migrantes de retour au pays après l'abandon de leur projet migratoire, et qu'elle ne représente donc pas les cas (peut-être plus fréquents ?) d'émigration réussie. La migration irrégulière sur la RMC a eu tendance à renforcer la vulnérabilité économique et sociale des migrantes de retour en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de cette recherche, des recommandations ont été formulées afin d'élaborer des politiques et de mettre en place des programmes adaptés à l'expérience migratoire spécifique des femmes de retour.

Ces recommandations concernent :

- a) **la sensibilisation** afin de favoriser des migrations sûres et ordonnées en informant les populations des dangers et alternatives de la migration irrégulière ;
- b) **la réintégration économique durable des migrantes de retour** en invitant, par exemple, l'ensemble des acteurs à inclure des offres de services adaptées aux femmes dont la situation économique a été fragilisée par la migration et en identifiant des structures qui peuvent accompagner les femmes dans un projet structuré ;
- c) **la prise en charge de l'impact psychosocial de la migration** en identifiant les besoins et la réponse nationale dans ce secteur.

Côte d'Ivoire Institut National de la Statistique

- 2014 Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Report of the execution and presentation of the principal results. Slide presentation by B.A. Ibrahima. Disponible à l'adresse [www.ins.ci/n/documents/RGPH2014\\_expo\\_dg.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/RGPH2014_expo_dg.pdf).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2018 *Mixed Migration Flows in the Mediterranean: Compilation of Available Data and Information, décembre 2017*. Genève. Disponible à l'adresse [http://migration.iom.int/docs/Flows\\_Compilation\\_Report\\_December\\_2017\\_.pdf](http://migration.iom.int/docs/Flows_Compilation_Report_December_2017_.pdf), pp. 14 et 19.

- 2019 *Mixed Migration Flows in the Mediterranean: Compilation of Available Data and Information, décembre 2018*. Genève. Disponible à l'adresse <https://migration.iom.int/reports/europe-%E2%80%94-mixed-migration-flows-europe-monthly-overview-december-2018>, pp. 14-19 et 20.

- 2020 *Mixed Migration Flows in the Mediterranean: Compilation of Available Data and Information, décembre 2019*. Genève. Disponible à l'adresse [https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/FCR\\_December\\_2019-6\\_published.pdf?file=1&type=node&id=7722](https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/FCR_December_2019-6_published.pdf?file=1&type=node&id=7722).

OIM et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- 2017 *Harrowing Journeys – Children and youth on the move across the Mediterranean Sea, at risk of trafficking and exploitation*. Genève. Disponible à l'adresse [http://migration.iom.int/docs/Harrowing\\_Journeys\\_Children\\_and\\_youth\\_on\\_the\\_move\\_across\\_the\\_Mediterranean.pdf](http://migration.iom.int/docs/Harrowing_Journeys_Children_and_youth_on_the_move_across_the_Mediterranean.pdf).

Recensement Général de Population et de l'Habitat (RGPH)

- 2014 [www.ins.ci/n/documents/RGPH2014\\_expo\\_dg.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/RGPH2014_expo_dg.pdf).